



Communiqué de presse du 13 décembre 2021
Campagne « Respecter, c'est protéger – Sports de neige et respect »

Randonnées en raquettes et à ski respectueuses de la faune

Alors que les amateurs de sports d'hiver se réjouissent de l'abondance de neige, un hiver enneigé représente un grand défi pour la faune sauvage. Cet hiver, on s'attend à ce que le boom du hors-piste se poursuive. Il est donc d'autant plus important d'appliquer quelques simples règles de comportement afin que les cerfs, les chamois, les tétras-lyres, etc. trouvent suffisamment de tranquillité pour passer l'hiver dans de bonnes conditions. Grâce à la campagne « Respecter, c'est protéger – Sports de neige et respect », une large coalition de fédérations sportives et d'associations de protection de la nature sensibilise les pratiquants de sports de neige, désormais aussi dans l'arc jurassien.

En juin 2020, l'Office fédéral du sport (OFSP) a publié l'enquête « Sport Suisse 2020 »¹. On découvre dans cette étude que, pendant la période allant de 2014 à 2020, le nombre total de randonneurs à skis, en snowboard et à raquettes est passé de 276 000 à 460 000 environ. 6,5 % de la population ont pratiqué ces disciplines sportives, en moyenne 5 jours par an, et 0,2 % de la population, comme sport principal (en 2014 : 4,1% de la population, en moyenne 8 à 10 jours par an). (Lamprecht et al., Sport Suisse 2020, tableau 6.1, p. 24).

Cet hiver, les mesures de sensibilisation seront encore intensifiées, y compris dans les zones très fréquentées du Jura. Des affiches avec des visuels spécifiques aux paysages jurassiens seront utilisées. Afin d'informer les nouveaux adeptes de raquette sur la faune sauvage et les zones protégées, les responsables de la campagne "Sports de neige et respect" prévoient de collaborer encore plus étroitement avec les responsables du tourisme et tous les acteurs qui préparent et balisent les sentiers raquettes, afin d'informer le plus largement possible. De plus en plus de randonneurs à raquettes évoluent sur des sentiers balisés, sur des itinéraires régulièrement empruntés, mais aussi dans des paysages hivernaux vierges. Partout, les quatre règles de comportement de la campagne s'appliquent : *respecter les zones de tranquillité pour la faune, rester en forêt sur les itinéraires balisés, éviter les lisières et tenir les chiens en laisse* (voir encadré).

Le froid et la neige obligent la faune à économiser son énergie

On peut se retrouver à proximité d'animaux sauvages plus vite qu'on ne le pense. Les températures basses ainsi qu'une nourriture rare et maigre contraignent la faune des montagnes, comme le tétra-lyre ou le chamois, à économiser leur énergie. Les animaux ont besoin d'espaces de tranquillité. Chaque fuite, à l'approche d'un randonneur hors-pistes, conduit à une perte d'énergie précieuse. La situation est encore aggravée lors d'hivers rigoureux.

Renforcement de la sensibilisation des randonneurs à skis

La sensibilisation auprès des skieurs de randonnée est également importante. La campagne attire l'attention sur les règles de comportement à l'aide de flyers, d'affiches, de bannières, de spots animés sur des écrans, par exemple dans les cars postaux ou les magasins de

¹ Lamprecht M. et al. (2020) : Sport Suisse 2020. Office fédéral du sport (OFSP).
<https://www.lssfb.ch/de/forschung/sport-und-bewegung/sport-schweiz/> (en allemand)



sports. Toutes les zones de tranquillité pour la faune en Suisse se trouvent sur le site Internet de la campagne : www.nature-loisirs.ch/neige.

Programme éducatif intensifié

Suite aux expériences positives des deux hivers derniers dans les Alpes vaudoises, les animations éducatives sur la faune dans les écoles seront développées. Outre une séquence d'enseignement en salle de classe, une excursion d'une demi-journée en raquettes dans la nature hivernale est organisée. En fonction de la situation sanitaire, les actions de sensibilisation dans les camps d'hiver seront développées en collaboration avec l'Initiative sports de neige Suisse "GoSnow". Les premières réservations en Haut-Valais laissent présager une forte demande.

Coopération exemplaire

Outre le relais de l'information par le biais des organisations membres de l'association "Nature & Loisirs" (voir encadré), la campagne gagne en visibilité grâce à sa collaboration avec les acteurs de l'outdoor et du tourisme. "Cela permet notamment d'atteindre les nombreux adeptes de sports de raquette qui ne sont pas organisés en associations", explique le responsable de la campagne Reto Solèr. Au total, 280 entreprises se sont engagées à communiquer les quatre règles de conduite et à mettre en œuvre des mesures de sensibilisation. La collaboration avec les services spécialisés des cantons, qui soutiennent également la campagne par des contributions financières, sera également intensifiée.

Informations complémentaires auprès de

- Reto Solèr, chef de la campagne « Sports de neige et respect », tél. 079 628 16 03
Association « Nature & Loisirs », reto.soler@natur-freizeit.ch
- Jean-Michel Koehler, responsable pour la Romandie, Tel. 079 219 67 66
- Brigitte Wolf, présidente de l'association « Nature & Loisirs », tél. 079 456 95 54

www.natur-freizeit.ch/schnee

www.nature-loisirs.ch/neige

www.facebook.com/respectwildlifeCH

Instagram: [respectwildlife.ch](https://www.instagram.com/respectwildlife.ch)

Fiches d'informations

Les quatre règles de comportement « Respecter, c'est protéger – Sports de neige et respect »

1. **Respectez les zones de tranquillité et les sites de protection de la faune :**
Les animaux sauvages aiment s'y retirer.
2. **En forêt, restez sur les sentiers et suivez les itinéraires recommandés :**
Les animaux sauvages peuvent ainsi s'habituer à votre présence.
3. **Évitez les lisières et les surfaces non enneigées :**
Les animaux sauvages apprécient tout particulièrement ces endroits.
4. **Tenez votre chien en laisse, en particulier en forêt :**
Les animaux sauvages fuient en présence de chiens en liberté.



Portail cartographique Internet avec zones de tranquillité pour la faune et sites de protection de la faune

Outil pour une bonne planification des randonnées à la maison, dans le respect de la faune sauvage : **carte actualisée chaque année** sur www.nature-loisirs.ch/carte

280 partenariats avec le secteur du tourisme et de l'outdoor

Un partenaire s'engage à respecter et à communiquer les quatre règles de conduite ainsi que des mesures de sensibilisation choisies individuellement. Les différentes entreprises sont listées dans la rubrique Associés sous www.nature-loisirs.ch/neige.

Les **organisations membres** de l'association "Nature & Loisirs" sont actuellement :

BirdLife Suisse, ChasseSuisse, Kitesurf Club Suisse, Mountain Wilderness Suisse, Amis de la Nature Suisse, Réseau des parcs suisses, Pro Natura, SuisseMobile, Club Alpin Suisse, Association suisse des guides de montagne, Suisse Rando, Association suisse des gardes-faune, Station ornithologique suisse de Sempach, Swiss Canoe, Swiss Rangers, Swiss Sailing, Swiss-Ski, Swiss Snowsports, Association Suisse des Accompagnateurs en Montagne ASAM, Weit-Wandern.